Régie de l'énergie Québec

R-3836-2013 (intégration des parcs éoliens)
R-3847-2013 (poste Normand)
R-3856-2013 (expansion de l'aluminerie Alouette)
R-3858-2013 (poste Fleury)
R-3859-2013 (poste Albanel)
R-3865-2013 (poste De Lorimier)
R-3869-2013 (ligne entre les postes Pierre-Le-Gardeur et de Saint- Sulpice)
R-3872-2013 (poste d'Abitibi)

Séance de travail du 27 janvier 2014, 13h30, Salle Riopelle

Rapports de suivis de projets

Ordre du jour

Documents de référence

- D-2013-120 (R-3832-2013 Demande du Transporteur et du Distributeur relative au poste Duchesnay)
- D-2013-130 (R-3849-2013 Demande relative au remplacement du groupe convertisseur au poste de la Madawaska et travaux connexes)

Ordre du jour

1. Présentation, par le Transporteur, «du processus de suivi des coûts et de reddition de comptes en place chez le Transporteur et HQÉSP[1]»;

2. Présentation, par le Transporteur, des implications de satisfaire à la décision D-2013-120 en ce qui à trait au rapport de suivi;

3. Démonstration, par le Transporteur, que le suivi demandé par la Régie dans sa décision D-2013-130[2] « nécessiterait un nouveau découpage des coûts qui impliquerait des efforts manuels considérables et de nombreuses conciliations de la part du personnel responsable du suivi des coûts de projets du Transporteur et de HQÉSP»[3];

---

[1] R-3836-2013, B-0021, p. 46, l. 2 et 3
[2] Annexe à la décision
[3] B-0021, p. 46

4. Commentaire du Transporteur sur les implications que pourrait avoir, dans le cadre du dossier R-3859-2013, une demande de rapport de suivi tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2013-130[4];

5. Commentaire du Transporteur sur les implications que pourrait avoir, dans le cadre du dossier R-3836-2013, une demande de rapport de suivi de projet selon le format suivant :

   Suivi des coûts et justification des écarts regroupés:
   - par parc (12 parcs donc 12 suivis) selon une ligne couts global et évaluation de la contribution du Transporteur
   - renforcement Gaspésie selon 7 lignes Tableau 1 D-2013-120
   - renforcement réseau principal selon 7 lignes Tableau 1 D-2013-120
   - télécom selon 7 lignes Tableau 1 D-2013-120

6. Varia

[4] Annexe à la décision